

glise des Augustins, à Paris, et ensuite comme il avait commandé en chef à diverses reprises les armées, il s'était bien gardé de ne pas ceindre sa longue épée ; mais ce n'est pas tout : ce puissant seigneur avait tant de terres nobles qu'il ne songeait déjà plus, en cheminant vers Notre-Dame, que celle de *Mons* comptait parmi ses possessions, et qu'à cette possession adhérait la dure servitude avant d'entrer à Notre-Dame de mander le sacristain et de lui remettre son épée.

Or, il était sur le point d'y pénétrer l'arme au côté et d'enfreindre les anciennes inhibitions et défenses faites aux seigneurs de *Mons*, lorsque le sacristain aux aguets se présente et lui réclame le dépôt de son arme, ce qui choqua le sire.

— Es-tu par hasard un agent de Châteauneuf, s'écria-t-il aussitôt, pour trouver avantage à me voir ici sans épée ? Ce fer n'a jamais versé que le sang des hérétiques ou celui des ennemis du roi. Il ne peut être désagréable à Dieu, arrière donc ! Et le seigneur de St-Chamond se disposait à forcer l'entrée de la cathédrale ; mais la nouvelle et itérative sommation du sacristain le retint, quoique faite sans menace.

Noble seigneur, fit celui-ci, c'est au nom de l'évêque que je vous prie d'entrer sans armes à Notre-Dame.

— Eh ! depuis quand ton évêque s'arroe-t-il des droits d'interdiction qui n'ont jamais pesé sur ma haute famille ? Et le vieillard hâtait le pas.

Seigneur de *Mons*, arrêtez.... alors clama d'une voix forte le sacristain, — votre épée, ou l'anathème..?

A cette appellation de *seigneur de Mons*, que le gardien de la cathédrale eut soin de répéter trois fois, le noble pèlerin comprit son tort... Il remit donc sur le champ son épée aux mains du sacristain, pria les gens de sa suite d'en faire autant, puis le cortège entra tout d'une file à Notre-Dame faire ses dévotions.